

La grâce à géométrie variable du roi du Maroc

Mohammed VI a gracié 58 contestataires arrêtés dans la région du Rif, mais pas le leader du mouvement, Nasser Zefzafi

CASABLANCA - correspondance

A peine sortie de prison, Sylla Ziani, 23 ans, appelle déjà à la mobilisation. « Je suis heureuse d'avoir été libérée, mais j'attends la libération de tous mes autres camarades du Hirak », a-t-elle déclaré à la presse venue l'accueillir, samedi 29 juillet, devant la prison d'Oukacha, à Casablanca. Figure du Hirak, nom donné au mouvement contestataire du Rif, la jeune artiste et militante fait partie des cinquante-huit détenus graciés samedi par le roi Mohammed VI, à l'occasion de la Fête du trône.

Depuis son déclenchement en octobre 2016, après la mort accidentelle d'un vendeur de poisson broyé par une benne à ordures à Al-Hoceïma, la vague de protestation qui secoue la région nord-est du Maroc a donné lieu à 176 incarcérations, des jeunes pour la plu-

part, dont certains pour de graves charges d'atteinte à la sécurité de l'Etat.

Arrêtée le 5 juin pour « participation à une manifestation non autorisée » et « outrage à agents publics lors de son arrestation », Sylla Ziani est la seule meneuse du Hirak à avoir retrouvé la liberté. Le leader du mouvement rifain, Nasser Zefzafi, ne fait pas partie de la liste des graciés.

« C'était embarrassant pour le pouvoir de détenir une femme, surtout qu'elle est jeune et qu'elle a des problèmes de santé, explique le politologue Mustapha Sehim. Mais pour Nasser Zefzafi et son

noyau dur, la situation est plus compliquée compte tenu de la gravité des chefs d'accusation. Les graciés auraient porté atteinte à la crédibilité de l'Etat et de sa machine judiciaire. »

Très attendue au Maroc, la mesure de grâce avait d'abord été espérée pour l'Aïd el-Fitr début juillet, sans succès. « Alors, on a placé tous nos espoirs dans la Fête du trône, assure une militante locale jointe par téléphone. Mais nous sommes déçus. Nous souhaitons la libération de tous les membres du mouvement. Continuer à emprisonner des gens ne va pas apaiser les tensions. » Sur les réseaux sociaux, qui ont joué un rôle primordial depuis le début de la contestation, les militants haussent le ton pour demander la libération des autres détenus du Hirak, ainsi que celle du journaliste Hamid El-Mahdaoui.

« Aux abonnés absents »

Condamné le 25 juillet à trois mois de prison ferme pour avoir « participé à une manifestation interdite et contribué à son organisation », il a entamé une grève de la faim depuis sa cellule à Al-Hoceïma. Pour M. Sehim, ces diverses arrestations ont polarisé le mouvement : « Les demandes économiques et sociales qui étaient faites à l'origine sont maintenant supplantées par la mobilisation pour la libération des détenus », analyse-t-il.

Peu après l'annonce de la grâce, le roi a prononcé son traditionnel

discours du trône, adoptant cette année un ton particulièrement sévère contre l'administration et la classe politique. « Si le roi du Maroc n'est pas convaincu par certaines pratiques politiques, s'il ne fait pas confiance à nombre de politiciens, que reste-t-il, donc, au peuple ? », a-t-il dit. A cette occasion, Mohammed VI est revenu sur la contestation dans le Rif, qui a révélé, selon lui, l'irresponsabilité des dirigeants politiques marocains « absorbés par l'organisation de leurs congrès nationaux et de leurs comités exécutifs ».

« Mais lorsqu'il s'agit de communiquer avec les citoyens, ils sont aux abonnés absents, créant un vide regrettable et dangereux, poussant les forces publiques à se retrouver face à la population », a-t-il martelé. Alors que l'appareil sécuritaire mis en place lors des manifestations a été vivement critiqué par les organisations de défense des droits de l'homme, Mohammed VI a profité de son discours pour rejeter ces critiques, saluant « les agents des forces de l'ordre qui consentent d'énormes sacrifices (...), pour assurer la sécurité et la stabilité du pays ».

Au total, le roi a gracié 1178 détenus. Parmi eux, les jeunes du Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste), poursuivis pour apologie du terrorisme après l'assassinat de l'ambassadeur russe, en décembre 2016, à Ankara. ■

GHALIA KADIRI